Réponse du Transporteur à l'engagement 4

(Demandé par la Régie de l’énergie)

Engagement 4

(Demandé par Me Alexandre De Repentigny pour la Régie, 2017-04-07, notes sténo. volume 3, page 28)

Fournir des exemples de stratégies de production envoyées au CT pour les centrales de Shawinigan-2, Beauharnois, Paugan, en fournissant les stratégies pour les périodes de pointe d'hiver et d'été.

Réponse

Les échanges suivants lors de l'audience permettent de préciser cet engagement et les informations qu'il est possible de fournir.

« INTERROGÉS PAR Me ALEXANDRE de REPENTIGNY :

Q. [15] Bonjour. Alexandre de Repentigny pour la Régie. Alors, pour commencer, on aimerait savoir si ce serait possible pour vous de nous fournir un engagement d'un exemple, d'exemples de stratégies de production qui sont envoyées au centre... au CT, pour chacune des huit rivières?

Me YVES FRÉCHETTE :

Dans la mesure où... je peux peut-être proposer quelque chose, si vous me permettez, quelque chose qui serait périmé. Hein! Si on pouvait prendre quelque chose qui... dont l'effet du temps a fait en sorte que cette stratégie-là, que ces éléments-là soient périmés. Parce que ce que je comprends, vous, c'est... ce que vous voulez voir, c'est les rubriques...

Me ALEXANDRE de REPENTIGNY :

Exactement.

Me YVES FRÉCHETTE :

... le contexte, les rubriques. Alors, dans ces circonstances-là, dans la mesure aussi... puis ça éviterait tout autre type de discussion sur des sujets de confidentialité ou autres puis de...

Me ALEXANDRE de REPENTIGNY :

Parfait.

[…]

Me YVES FRÉCHETTE :

Donnez-moi... donnez-moi deux instants, là.

Bon, me permettez-vous, excusez-moi, la discussion porte conseil, là, puis ça m'a permis de, j'étais sur une bonne voie, alors débutons pour les choses, c'est sûr, la première question, c'est, le premier aspect, c'est notre horizon d'archivage pour des données périmées, on a une vérification à faire, monsieur Brassard, monsieur Clermont, les gens du panel ont des vérifications à faire; ça, c'est un élément.

Le deuxième, c'est que selon le caractère ou le degré de, périmé de la donnée, il s'agit quand même de données qui proviennent de notre affiliée, Hydro-Québec Production, alors on devra quand même s'assurer d'un certain concours, ce qui pourrait quand même exiger, là, un petit délai.

[…]

Le troisième élément, c'est que c'est sûr qu'il faudrait qu'il y ait, on voudrait que vous nous précisiez vraiment, là, les rivières, les bassins versants que vous visez, l'identifier pour que ce soit bien clair, qu'on réponde bien, là, à la demande, si vous êtes capables de nous identifier clairement, là, les ressources hydriques ou les rivières en cause, ça va nous permettre, là, de... vous pourriez peut-être l'écrire, ça peut être une façon de le rendre encore plus limpide, là, au niveau de votre demande précise puis on pourrait être en écho à ça à ce moment-là.

[…]

Me ALEXANDRE de REPENTIGNY :

L'engagement serait de fournir des exemples de stratégies de production qui sont envoyées au CT pour les centrales de Shawinigan 2, Beauharnois, Paugan, en fournissant les stratégies pour les périodes de pointe d'hiver et d'été.

Me YVES FRÉCHETTE :

Alors on a bien saisi, on va faire notre possible.

Alors, merci. »

Des exemples de stratégies de production, lorsque celles-ci sont envoyées aux CT pour les périodes de pointe d'hiver et d'été, sont fournis aux pages suivantes. Ce sont des informations périmées, qu'il a été possible de présenter dans le délai fixé pour la réponse à cet engagement.

- **<u>Centrale de Shawinigan-2</u>**

Il s'agit d'une centrale au fil de l'eau qui ne dépend pas d'un réservoir en amont, comme indiqué à la pièce HQT-4, Document 3.2, en réponse à l'engagement 2.

Cette centrale, sur la rivière Saint-Maurice, est traitée en considérant les centrales sur la même rivière. Dans le cas des exemples fournis, il s'agit, des centrales de La Tuque, de Rapide-Blanc, de la Trenche, Beaumont ainsi que de La Gabelle.

Tableau 1

Ordre de priorité de la production fil de l'eau en date du 2016-12-16 en période de pointe d'hiver

A. Production fil de l'eau	Consignes	Débits (m3/s)	Niveaux (mètres)	Temps supp.	Objectif
1. La Tuque	En pointe (**6 à 10 hres** et **16 à 20 hres**), turbiner à 5 **groupes (3 gros + 2 petits)** à l'optimum pour environ 750 m³/s. Le reste du temps, turbiner à l'optimum à 3 groupes (2 gros + 1 petit) pour environ 470 m³/s. **Pointer également avec les centrales de Rapide-Blanc, Trenche et Beaumont.**			O	**Mode FCG (Fragilité du Couvert de Glace) en vigueur.** Changement dans priorité d'engagement des groupes autorisé par le chef Exploitation.
2. La Gabelle	Après avoir placé le groupe A5 à l'optimum, considérer que le rendement optimal des autres groupes correspond à une ouverture des directrices de: A1 et A2: 96% , A3: 85% , A4: 99%			O	

Priorité de pointe

Pointe sans dégradation de rendement(sur demande seulement)
Centrales (rivières) au Fil de l'eau : Compte tenu de la durée limitée des pointes possibles à ces centrales, réserver l'utilisation pour la pointe du matin et du soir, si l'on prévoit en avoir besoin. Dégrader le rendement aux autres centrales si nécessaire pour assurer cette condition. En général, pointer à ces centrales avec des groupes à l'optimum. Dégrader le rendement en dernier recours.

1 - Carillon	Pas de pointe en période de navigation
2 - St-Maurice	Pointe non permise sur le Bas-St-Maurice.
3 - Gatineau	
4 - Outaouais supérieur	
5 - Beauharnois	Pointe prohibée sauf si approuvée au préalable par le représentant d'Hydro-Québec sur le groupe consultatif du St-Laurent [redacted]. Valider via CT Montréal.

Note : Le texte caviardé contient le nom d'une personne.

Tableau 2

Ordre de priorité de la production fil de l'eau en date du 2017-02-10 en période de pointe d'hiver

A. Production fil de l'eau	Consignes	Débits (m3/s)	Niveaux (mètres)	Temps supp.	Objectif
1. Trenche	Turbiner à 6 groupes à l'optimum pour environ 600 m³/s en tout temps. **Du dimanche 12 février à 0h01 au lundi 13 février à 4h, turbiner à 3 groupes à l'optimum.**			O	Pointer également le matin et soir (6 à 10 h et 16 à 20h) à Beaumont et La Tuque.
2. La Gabelle	Après avoir placé le groupe A5 à l'optimum, considérer que le rendement optimal des autres groupes correspond à une ouverture des directrices de: A1 et A2: 96% , A3: 85% , A4: 99%			O	

Priorité de pointe

Pointe sans dégradation de rendement(sur demande seulement)
Centrales (rivières) au Fil de l'eau : Compte tenu de la durée limitée des pointes possibles à ces centrales, réserver l'utilisation pour la pointe du matin et du soir, si l'on prévoit en avoir besoin. Dégrader le rendement aux autres centrales si nécessaire pour assurer cette condition. En général, pointer à ces centrales avec des groupes à l'optimum. Dégrader le rendement en dernier recours.

1 - Carillon	Pas de pointe en période de navigation
2 - St-Maurice	Pointe non permise sur le Bas-St-Maurice.
3 - Gatineau	
4 - Outaouais supérieur	
5 - Beauharnois	Pointe prohibée sauf si approuvée au préalable par le représentant d'Hydro-Québec sur le groupe consultatif du St-Laurent [redacted]. Valider via CT Montréal.

Note : Le texte caviardé contient le nom d'une personne.

Tableau 3
Ordre de priorité de la production fil de l'eau en date du 2016-08-25
en période de pointe d'été

A. Production fil de l'eau	Consignes	Débits (m3/s)	Niveaux (mètres)	Temps supp.	Objectif
1. Rapide-Blanc	Turbiner avec 2 groupes à l'optimum.			N	
2. La Tuque	**À partir du jeudi 25 aout à 20h**, turbiner à 2 gros groupes et 1 petit (pour environ 460 m³/s à l'optimum).			N	Assurer un débit minimum de 440 m³/s à La Tuque entre le vendredi 2h et le dimanche 18h pour la navigabilité. Changement de priorité d'engagement des groupes autorisés par le chef exploitation.
3. Trenche	**Maintenir le niveau amont de Trenche proche de 241,30 m.**			O	Garder une capacité de laminage dans le réservoir Trenche tant que le problème de la commande des VE n'est pas résolu.
4. La Gabelle	Après avoir placé le groupe A5 à l'optimum, considérer que le rendement optimal des autres groupes correspond à une ouverture des directrices de: A1 et A2: 96% , A3: 85% , A4: 99%			O	

Priorité de pointe

Pointe sans dégradation de rendement(sur demande seulement)
Centrales (rivières) au Fil de l'eau : Compte tenu de la durée limitée des pointes possibles à ces centrales, réserver l'utilisation pour la pointe du matin et du soir, si l'on prévoit en avoir besoin. Dégrader le rendement aux autres centrales si nécessaire pour assurer cette condition. En général, pointer à ces centrales avec des groupes à l'optimum. Dégrader le rendement en dernier recours.

1 - Carillon	Pas de pointe en période de navigation
2 - St-Maurice	Pointe non permise sur le Bas-St-Maurice.
3 - Gatineau	
4 - Outaouais supérieur	
5 - Beauharnois	Pointe prohibée sauf si approuvée au préalable par le représentant d'Hydro-Québec sur le groupe consultatif du St-Laurent [redacted]. Valider via CT Montréal.

Note : Le texte caviardé contient le nom d'une personne.

- **<u>Centrale de Beauharnois</u>**

Il s'agit également d'une centrale au fil de l'eau qui ne dépend pas d'un réservoir en amont, comme indiqué à la pièce HQT-4, Document 3.2, en réponse à l'engagement 2.

Dans les exemples aux tableaux ci-dessus, il faut se référer à la rubrique Beauharnois afin de connaître les stratégies particulières pour ce site. Comme le complexe Beauharnois – les Cèdres est purement au fil de l'eau et qu'il accorde la priorité à la navigation commerciale, il n'y a habituellement pas de stratégies particulières autres que de produire à l'optimum avec l'apport d'eau de la rivière. C'est le cas des exemples montrés précédemment.

Bien que ne faisant pas partie des stratégies de production, les informations sur l'apport d'eau prévues à la centrale sont à la disposition des CT. On gère ainsi un niveau d'eau et des groupes à démarrer[1].

- **<u>Centrale de Paugan</u>**

Il s'agit également d'une centrale au fil de l'eau qui ne dépend pas d'un réservoir en amont, comme indiqué à la pièce HQT-4, Document 3.2, en réponse à l'engagement 2.

Dans les exemples aux tableaux ci-dessus, il faut se référer à la rubrique de la rivière Gatineau afin de connaître les stratégies particulières pour ce site. Comme la centrale est purement au fil de l'eau, il n'y a habituellement pas de stratégies particulières autres que de produire à l'optimum avec l'apport d'eau de la rivière. C'est le cas des exemples montrés précédemment.

Bien que ne faisant pas partie des stratégies de production, les informations sur l'apport d'eau prévues à la centrale sont à la disposition des CT. On gère ainsi un niveau d'eau et des groupes à démarrer[1].

[1] NS, volume 1, 5 avril 2017, pages 67 et 68.